CACES R482 engins de chantier catégorie A engins compacts - Initial

Certifiante | Formation continue

Réf. : 2103692F — Mise à jour : 23 juillet 2025

Organisme responsable : **AFTRAL VANNES**

Présentation de la formation

Objectifs

Conduire et utiliser un engin de chantier en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 7) que pratiques (de 8 à 10).
S'y ajoutent des compétences spécifiques pour l'utilisation d'une télécommande (11) ou le chargement / déchargement sur porte-engins (12), selon les catégories et options retenues par le candidat :

- 1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manoeuvre, ..).
- 2. Connaitre la technologie des engins utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection,
- 3. Identifier les différents types d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- 4. Connaitre et comprendre les règles de circulations applicables aux engins de chantier
- 5. Connaitre et maitriser les risques liés à l'utilisation des engins, aussi bien liés au fonctionnement qu'à la conduite de ceux-ci, ainsi qu'aux opérations de levage, de transport ou de chargement qu'ils effectuent.
- 6. Savoir exploiter les engins et maitriser les principaux risques (poste de conduite, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations et des gestes de commandement conventionnels, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite).
- 7. Connaitre et effectuer les vérifications d'usage des engins (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
- 8. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de l'engin
- 9. Effectuer et maitriser toutes les manœuvres de conduite de l'engin : circulation, transport, chargement/déchargement, stationnement, utilisation en production selon sa destination, stabilité - élingage - adéquation de la charge ; identifier les risques environnants ; vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité ; réaliser la montrée/descente de l'engin en sécurité.
- 10. Connaitre et effectuer les opérations de stationnement de l'engin en fin de poste (équipements compris), effectuer les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
- 11. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaitre les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.
- 12. Pour les opérations de chargement / déchargement sur porte-engins, connaitre et effectuer les vérifications du porte-engin (adéquation, stabilisation, points d'arrimage) et réaliser les opérations de chargement et de déchargement de l'engin.

Programme

Réglementation : connaissances généralesRôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du chef de manœuvre / du signaleur / de l'homme-traficDispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduiteDifférents acteurs internes et externes

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R482 engins de chantier catégorie A engins compacts

Code RS : 7040

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2039536S	Présentiel	Vannes	01/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #2103692F